



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMISSION INFORMATIQUE

DEMANDE DE COFINANCEMENT A LA COMMISSION INFORMATIQUE

Merci de transmettre votre demande pour préavis au président de la Commission Informatique de votre Faculté ou École (CIFE):

M. Bastien.Chopard@unige.ch / Sciences, M. Antoine.Geissbuhler@unige.ch / Médecine,
Mme Guillemette.Bolens@unige.ch / Lettres, M. Dimitri.Konstantas@unige.ch / SES,
M. Alexandre.Flueckiger@unige.ch / Droit, M. Jean-Daniel.Macchi@unige.ch / Théologie,
Mme Mireille.Betrancourt@unige.ch / PSE, Mme Susan.Armstrong@unige.ch / ETI.

Toutes les demandes de cofinancement doivent obtenir l'approbation de votre CIFE, qui les fera parvenir au Bureau de la COINF (Thierno Diallo) **au plus tard le vendredi 26 février 2010**. Les projets de type HPC seront ensuite transmis à M. Bastien Chopard, coordinateur du groupe HPC de la COINF, qui en fera une analyse plus approfondie. Pour les structures (centres interfacultaires) ne bénéficiant pas d'une commission informatique de type CIFE, veuillez adresser directement vos demandes à Thierno.Diallo@unige.ch. La sélection finale sera présentée à la séance COINF du 11 mars 2010.

Date de réception :	Demande no :
Faculté/Département : TECFA/FPSE	Tél. : 022 379 93 81
Nom/Prénom : Daniel Peraya	E-mail : daniel.peraya@unige.ch

Exposé des motifs (Explication et justification de l'importance du projet / Raison d'un financement spécial, brève description du matériel souhaité).

1. La formation UTICEF : un transfert de compétences réussi

Depuis 10 ans, TECFA participe à une formation de Master 2 aux technologies de l'éducation avec les universités de Mons (Christian Depover) et de Strasbourg (Alain Jaillet). La formation est certifiée depuis le début par l'Université de Strasbourg. Cette formation soutenue financièrement par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) s'adresse prioritairement à des collègues universitaires, quel que soit leur rattachement disciplinaire, des pays Sud membres de l'AUF. L'objectif est de permettre à ces enseignants de développer dans leur département et dans leurs propres cours des projets de formation partiellement ou entièrement à distance répondant aux besoins réels du terrain ainsi qu'aux orientations de développement de leur université. Depuis quelques années la formation a été ouverte aux étudiants des pays du Nord qui représentent aujourd'hui moins de 10% de l'effectif annuel des inscrits.

La formation peut être considérée comme un succès en terme de *transfert de compétences* : en 10 ans nous avons formé près de 400 collègues en poste qui sont familiarisés avec les TIC, développent des projets locaux, s'impliquent réellement dans le déploiement des TIC, entrent en synergie avec d'autres projets similaires, par exemple, le projet CoseLearn soutenu par la DDC depuis ces trois dernières années et auquel TECFA est encore associée. Le dispositif de formation a par ailleurs mis en œuvre un dispositif original de formation de tuteurs : aujourd'hui tous les tuteurs sont des anciens étudiants de la formation qui prennent en charge le tutorat localement. De plus, les anciens étudiants font partie d'une communauté de pratique pérenne, CEMAFORAD, qui se réunit au moins tous les deux ans à l'occasion d'un colloque de partage des pratiques.

Enfin, cette formation assure à TECFA et à l'Université de Genève une très bonne visibilité dans les pays de la Francophonie pour lesquels l'Université de Genève et TECFA sont considérées comme une référence dans le domaine de la formation entièrement ou partiellement à distance.

2. Une formation en évolution : vers une codiplômation

2.1. Un changement de public

Depuis, deux ans le bassin de recrutement a évolué et les candidats sont de plus en plus nombreux à être issus de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur. Ils présentent un niveau de formation inférieur à celui des enseignants universitaires. De plus, ils possèdent rarement une expérience préalable dans le déploiement de dispositifs TICE. Pour répondre cette évolution, les trois partenaires se sont engagés dès la rentrée 2009 dans le développement d'une formation de type Master 1 préparatoire au Master 2 en place depuis 10 ans.

2.2. Un changement institutionnel

La collaboration avec l'Université de Strasbourg s'arrête. En effet, A Jaillot a été nommé à l'Université de Cergy-Pontoise. Il faut donc redéfinir le partenariat avec cette nouvelle université partenaire.

De plus, l'AUF qui soutient ce programme de formation depuis 10 ans, a pour priorité la mise en œuvre de diplômes de Masters codiplômés et encourage fortement les enseignants partenaires actuels à proposer une formation M1/M2 sous la forme d'une réelle codiplômation à l'occasion de ce transfert de Strasbourg à Cergy-Pontoise. Dans cette perspective, le Recteur de l'AUF se propose de rencontrer prochainement les Recteurs des universités de Cergy-Pontoise, Mons et Genève.

2.3. L'engagement de TECFA dans une éventuelle codiplômation

Une codiplômation impliquerait un engagement de l'ensemble de l'unité dans cette nouvelle formation de façon à répartir la charge de travail sur l'ensemble de son personnel. Or TECFA est une petite unité qui manque de ressources humaines pour répondre à toutes les sollicitations dont elle est l'objet. Il faudrait en plus trouver une éventuelle synergie entre ce projet de codiplômation et le Master MALTT de TECFA. Un processus de codiplômation prendra du temps et il faudra dans un premier temps analyser la faisabilité d'un tel projet et tester certaines innovations pédagogiques qui permettraient d'offrir des ponts entre les deux formations.